

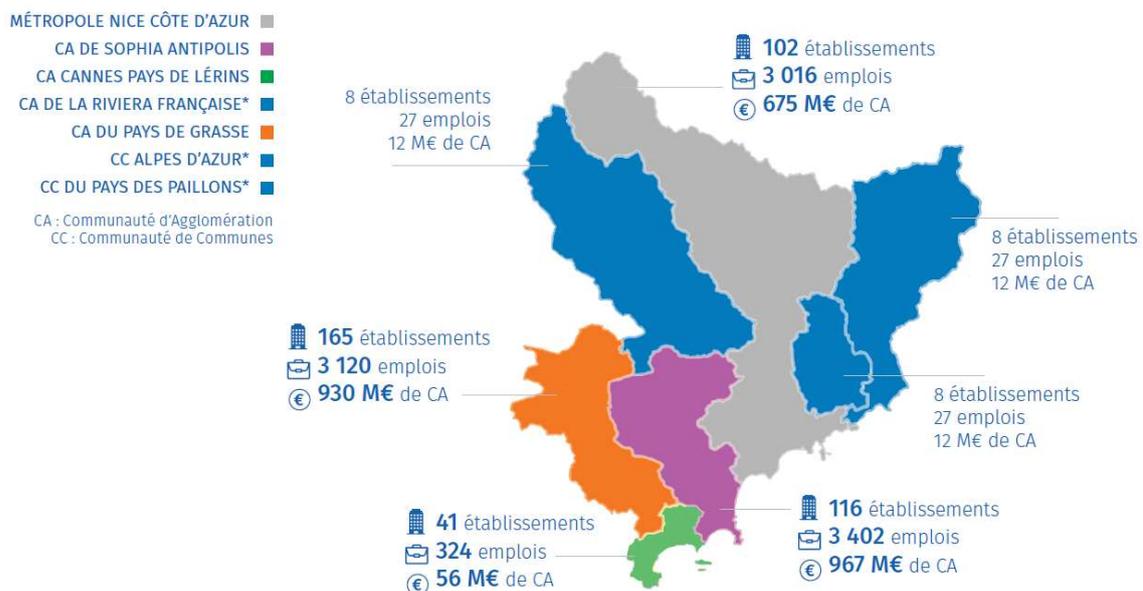
## Sciences du vivant, la CCI Nice Côte d'Azur dresse un état des lieux : une filière qui garde le cap dans les Alpes-Maritimes

C'est une filière que la CCI Nice Côte d'Azur connaît bien puisque cela fait 20 ans qu'elle dresse annuellement un panorama. Particulièrement active sur le territoire des Alpes-Maritimes, cette filière se positionne sur des activités en lien avec la santé humaine et les organismes vivants (micro-organismes, plantes et animaux), et celles touchant à la formulation et la conception de produits cosmétiques et aromatiques. Lors de l'enquête réalisée en juillet 2021 par l'Observatoire économique Sirius, 7 dirigeants sur 10 ayant répondu à l'enquête estimaient que le délai de retour à la normale de leur activité, à la suite des conséquences économiques de la Covid-19, serait supérieur à 6 mois. Néanmoins, il ressort que la filière garde le cap.

### Caractéristiques de la filière Sciences du vivant dans les Alpes-Maritimes

- ❖ 432 établissements recensés
- ❖ 2,6 Mrds € de chiffres d'affaires
- ❖ 9 900 emplois salariés estimés
- ❖ Un effectif moyen de 23 salariés par établissement

### Comparatif du poids économique de la filière sciences du vivant par EPCI



L'analyse de l'implantation des entreprises de la filière Sciences du vivant des Alpes-Maritimes fait apparaître une logique de clusters dans lesquels les établissements se concentrent selon leur domaine d'activité. Trois grandes zones concentrent à elles seules 48 % des établissements et 83 % des emplois :

- la zone de Grasse incluant Bar-sur-Loup et sa périphérie : 115 établissements / 3900 emplois
- la technopole de Sophia Antipolis : 68 établissements / 1800 emplois
- la Zone Industrielle (Z.I.) de Carros-Le Broc : 24 établissements / 2200 emplois

#### Contacts presse :

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, [catherine.jacques@cote-azur.cci.fr](mailto:catherine.jacques@cote-azur.cci.fr)

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, [magali.angeli@cote-azur.cci.fr](mailto:magali.angeli@cote-azur.cci.fr)

 @CCIpresse06

Les industries de l'aromatique et de la cosmétique interagissent sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), alors que le génie biomédical trouve son ancrage principalement sur la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA). L'industrie pharmaceutique quant à elle s'est organisée principalement sur la Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA).

Plus de la moitié des établissements sont de très petite taille (TPE), comptant moins de 3 salariés. Leur effectif total est faible, de l'ordre de 250 emplois, soit 3% des emplois de la filière. A l'inverse, les établissements de 50 salariés ou plus représentent seulement 8% du total des établissements, mais concentrent à eux seuls 80% des effectifs de la filière.

### Une filière segmentée en six activités

#### ❖ Industrie pharmaceutique, ancrée dans la Z.I. de Carros-Le-Broc

Avec un quart des établissements de la filière Sciences du vivant, l'activité pharmaceutique est prédominante. Elle concentre à elle seule près de 40% des emplois salariés, 40% du chiffre d'affaires et un peu plus du tiers de la valeur ajoutée de la filière.

Deux tiers des effectifs employés par l'industrie pharmaceutique sont situés sur la Métropole Nice Côte d'Azur. Son territoire concentre plus de la moitié du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique des Alpes-Maritimes.

Dans ce contexte de crise sanitaire, trois quarts des établissements de l'industrie pharmaceutique se disent moyennement, voire très impactés. Malgré ce pessimisme, les dirigeants prévoient un chiffre d'affaires 2021 en hausse et un maintien de leurs effectifs. Cette appréciation des dirigeants d'entreprises sur l'emploi contraste avec la tendance de fond, plutôt dynamique au niveau national puisque, selon le Syndicat des entreprises du médicament (LEEM), les perspectives d'embauche sont fortes pour 2021.

Actuellement, de nombreux facteurs interviennent pour soutenir l'industrie pharmaceutique tels que :

- la modernisation des outils de production, de recherche et de développement ;
- la montée en puissance des médicaments biologiques face aux traitements issus de la synthèse chimique ;
- le rapatriement de la production de médicaments lié à une volonté de renforcer la position française ;
- et enfin le besoin de renforcer les compétences dans le domaine numérique et des nouvelles technologies.

#### ❖ Industrie aromatique au cœur du Pays de Grasse

L'industrie aromatique trouve un ancrage fort dans les Alpes-Maritimes, comptabilisant 93 établissements et un chiffre d'affaires de 1,14 Mrd€. Le territoire de Grasse accueille un écosystème dynamique et bénéficie d'une image forte avec son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. La filière aromatique se caractérise par une forte concentration de son activité avec une poignée de très grandes entreprises (TGE) et fait face à des coûts élevés de production. Les activités en lien avec l'industrie aromatique sont principalement concentrées sur 2 secteurs des Alpes-Maritimes : la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, qui totalisent à elles deux 98% du chiffre d'affaires.

Au regard de la crise sanitaire, l'industrie aromatique a été impactée avec un niveau variant de moyen à fort pour trois quarts des répondants à l'enquête. Malgré tout, les chiffres d'affaires prévus pour 2021 devraient poursuivre leur croissance grâce à l'interdépendance que l'industrie aromatique a tissé avec d'autres secteurs (l'industrie des savons, détergents et produits d'entretien et l'industrie pharmaceutique) ainsi que les efforts d'investissement avec de nombreux mouvements enregistrés en 2020 dans le secteur (opérations d'acquisitions). Compte-tenu de tous ces indicateurs, la situation de l'emploi dans le secteur devrait rester stable pour 2021.

#### Contacts presse :

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, [catherine.jacques@cote-azur.cci.fr](mailto:catherine.jacques@cote-azur.cci.fr)

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, [magali.angeli@cote-azur.cci.fr](mailto:magali.angeli@cote-azur.cci.fr)

 @CCIpresse06

#### ❖ **L'industrie cosmétique étroitement liée aux productions aromatiques du Pays de Grasse**

L'activité de l'industrie cosmétique trouve un ancrage fort dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse avec plus de 53% établissements implantés. Ces derniers génèrent près de 800 emplois, loin devant les 300 emplois de la Métropole Nice Côte d'Azur. Son volume d'activité en termes de chiffre d'affaires représente 21% de l'ensemble du département. Les TGE représentent seulement 2% des établissements alors que ceux de 10 salariés au plus concernent trois quarts de cette industrie.

Au regard de la crise, trois quarts des dirigeants se disent moyennement ou fortement impactés. Compte-tenu de leur petite taille en majorité, le retentissement de la conjoncture est important et le retour à la normale des activités ne peut être envisagé avant un an pour la moitié d'entre eux. Cette tendance vient entériner celle déjà mesurée au niveau national par COSMED, l'association des PME de la filière cosmétique, qui constate une consommation générale des produits cosmétiques en raison des multiples périodes de confinement et du développement du télétravail (baisse des « gestes beauté »).

Autre tendance de fond pour l'industrie cosmétique : la redéfinition des modes de consommation sur le marché de la beauté avec un renforcement de l'attention portée sur la composition des produits cosmétiques et leur empreinte écologique, c'est-à-dire la « clean beauty ».

Malgré ce climat des affaires et des carnets de commandes dégradés, les effectifs pour 2021 devraient rester stables.

#### ❖ **Génie biomédical**

Le poids économique des 83 établissements du génie biomédical reste faible avec 5% du chiffre d'affaires de la filière. Ces établissements sont essentiellement des centres de R&D, générant peu de volumes d'activité, à l'inverse des centres de production.

Contrairement aux autres segments d'activité de la filière, le génie biomédical n'est pas spécialement affecté par le contexte de crise sanitaire. Près de la moitié des dirigeants le déclarent lors de l'enquête menée à la fin du premier semestre 2021. Ainsi, le chiffre d'affaires pour 2021 est même prévu en hausse pour la moitié des établissements, avec une situation de l'emploi stable.

#### ❖ **La chimie de base peu présente dans les Alpes-Maritimes**

La chimie de base produit un volume d'activité faible au sein de la filière Sciences du vivant, avec seulement 73 M€ de chiffre d'affaires et 27 M€ de valeur ajoutée.

L'essentiel de l'activité en la chimie de base provient essentiellement des territoires de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, concentrant deux tiers des implantations, et surtout plus de 90% de la valeur ajoutée générée.

Dans un contexte de crise sanitaire, les établissements spécialisés dans la chimie de base se déclarent moyennement impactés par ce contexte. Certains établissements se veulent optimistes, prévoyant d'augmenter leur volume d'activité pour 2021, et de maintenir leurs effectifs.

#### ❖ **Présence embryonnaire du monde végétal**

L'industrie du monde végétal occupe une place modeste dans la filière Sciences du vivant maralpine. Ses établissements sont principalement spécialisés dans le domaine agricole et végétal (engrais, solutions biologiques, procédés de protection des cultures...) ou dans la R & D.

Trois quarts des établissements spécialisés dans le monde végétal compte moins de 10 salariés.

Au regard de la crise sanitaire, l'industrie du monde végétal estime que son impact sur son activité nécessitera un délai supérieur à un an pour revenir à son état initial. Non sans conséquence sur le volume d'activité prévu pour 2021, la situation de l'emploi ne devrait cependant pas se dégrader.

**Retrouvez l'intégralité de l'étude sur : [www.cote-azur.cci.fr](http://www.cote-azur.cci.fr)**

L'étude est basée sur une enquête menée en juillet 2021 auprès de 432 établissements identifiés dans la filière Sciences du vivant. La marge d'erreur de l'enquête est de 3,03%.

#### **Contacts presse :**

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, [catherine.jacques@cote-azur.cci.fr](mailto:catherine.jacques@cote-azur.cci.fr)

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, [magali.angeli@cote-azur.cci.fr](mailto:magali.angeli@cote-azur.cci.fr)

 @CCIpresse06